



Projet culturel

Etat des lieux :

D'une manière générale, hors cadre scolaire, les élèves de notre lycée fréquentent peu les lieux culturels.

Ils méconnaissent les diverses propositions des acteurs culturels et artistiques de la ville, bien que notre lycée soit situé en plein centre de Bayonne, à proximité de nombreuses structures (Théâtre, musées, cinéma, médiathèque...) facilement accessibles.

Nous pouvons noter qu'une grande partie des élèves (environ 45%) relèvent de catégories socio-professionnelles défavorisées, ce qui peut expliquer des disparités dans l'accès à la culture. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, notre établissement a tissé des liens forts avec les institutions culturelles de proximité afin de remédier à cet état de fait.

Des partenariats avec les opérateurs culturels locaux (Scène nationale de Bayonne et du sud Aquitain, cinéma l'Atalante, DIDAM, Musée basque, Space Junk, l'Atabal, FIPADOC, Festival de Biarritz Amérique latine...), régionaux (DAAC, DRAC, ALCA Aquitaine...) et nationaux (CLEMI, Mémorial de la Shoah...) ont été établis.

Le lycée mène depuis longtemps des actions d'éducation artistique et culturelle. Ces actions sont, de fait, concentrées sur les enseignements artistiques mais d'autres disciplines (lettres, histoire-géographie, langues vivantes, matières professionnelles) impulsent aussi ce type de projets, accompagnés par la référente culture.

La démarche de projet et le travail conjoint avec les partenaires culturels font partie intégrante des pratiques pédagogiques de l'équipe éducative.

Au niveau du financement, la dotation « crédits globalisés » qui doit, entre autres, servir à financer les actions de l'EAC, est en baisse constante ces dernières années. Le lycée utilise en partie ses fonds propres pour soutenir certains projets, et fait appel aux subventions de la Région Nouvelle Aquitaine (Projets Educatifs Jeunesse). La majorité des actions du PEAC est financée par la subvention collective du **Pass'culture** : ce crédit, calculé annuellement sur la base des effectifs de l'établissement, permet de couvrir la majorité des projets artistiques et culturels du lycée (spectacles, ateliers, rencontres, conférences, expositions, visites, concerts...). L'application Adage est utilisée par la référente culture afin de pré-réserver les offres collectives, après concertation avec les acteurs culturels éligibles.

L'objectif principal est de créer une dynamique artistique et culturelle transversale, pour favoriser le développement, l'épanouissement et la réussite de l'élève.

Rappel des textes officiels :

-[Circulaire du 03 mai 2013](#) sur le parcours d'Education Artistique et Culturelle

-[Arrêté du 01 juillet 2015](#) (précise le dispositif de mise en œuvre de la circulaire et définit le référentiel)


-[Charte pour l'Education Artistique et Culturelle](#) élaborée par le Haut Conseil de l'Education artistique et culturelle en 2016 (qui présente les 10 points fondamentaux de l'EAC)


Objectifs du volet culturel en lien avec le projet d'établissement :

Les objectifs du volet culturel sont construits pour répondre aux axes du projet d'établissement :

Axe 1 : **Assurer la réussite de tous les élèves et la prise en compte des besoins de chacun**

Axe 3 : **Dynamiser et renforcer les différents partenariats de l'établissement**

Grands objectifs	Actions	Dispositifs
<p><u>OBJECTIF 1 :</u></p> <p>PERMETTRE UN ACCES EQUITABLE ET ELARGI A LA CULTURE</p> 	<p>Lutter contre les inégalités en mettant en place un parcours culturel pour chaque élève</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir au moins un spectacle vivant sur le temps de la scolarité au lycée, visiter au moins un musée ou une galerie d'expositions de Bayonne ou alentours. -Généraliser l'usage du Pass Culture (part collective) pour financer les activités EAC dans les classes -Veiller à une meilleure coordination des actions culturelles et susciter les synergies et opportunités - Avoir une meilleure visibilité grâce à l'application Adage qui permet d'établir un bilan annuel des sorties artistiques et culturelles par classe
	<p>Diversifier l'offre EAC du lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir la culture sous toutes ses formes : théâtre, musique, danse, arts plastiques, cinéma, bande dessinée en multipliant les dispositifs et les entrées possibles. - Renforcer les partenariats avec les institutions et les lieux culturels (conventions de jumelage), initier et développer de nouveaux partenariats (associations...)
	<p>Valoriser les actions culturelles dans les enseignements disciplinaires pour développer toutes les formes d'intelligence et de sensibilité au service de la réussite</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer des spectacles en lien avec les disciplines et les programmes d'enseignement, sur le « vivre ensemble » -Accompagner les élèves à la pratique de la lecture sous toutes ses formes (tables rondes thématiques, heures lecture en AP, lecture à voix haute...)

Grands objectifs	Actions	Dispositifs
<p>OBJECTIF 2 :</p> <p>FAVORISER LA PRATIQUE ARTISTIQUE ET L'APPROFONDISSEMENT CULTUREL</p> 	<p>Découvrir des artistes, des œuvres et pratiquer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir régulièrement des artistes au sein du lycée : écrivains, musiciens, dessinateurs de presse, danseurs... - Développer des ateliers de pratique artistique - Porter un projet de résidence ou un atelier d'artistes - Proposer un atelier théâtre au lycée, ou un ciné-club
	<p>Valoriser le parcours culturel et artistique des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les travaux des élèves sur le site du lycée, dans les médias et au sein de l'établissement (nouvelle salle d'exposition, opérations de vernissage, CDI...) - Participer à des prix, des concours - Impliquer les élèves dans l'éducation artistique et culturelle pour qu'ils ne soient pas simplement consommateurs mais passeurs de culture (par le biais des ambassadeurs par exemple)

Grands objectifs	Actions	Dispositifs
<p>OBJECTIF 3 :</p> <p>FORMER DES CITOYENS CURIEUX ET OUVERTS AU MONDE, A L'ESPRIT CRITIQUE ET ECLAIRE</p>	<p>Développer la culture des médias et de l'information</p>	<p>Permettre aux élèves par le biais du professeur-documentaliste et en co-enseignement, l'acquisition d'une culture et d'une maîtrise de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le journal du lycée : rédaction d'un article de presse pour chaque classe de 2^{nde} dans le cadre de l'AP - Renouveler le projet Webradio - Visionner des films et organiser des débats /tables rondes sur des thèmes d'actualité (ateliers) - Accompagner les élèves dans la lecture de la presse internationale et dans des projets à l'échelle européenne afin que les élèves échangent avec leurs pairs d'autres pays
	<p>Former des citoyens connaisseurs et acteurs des organisations françaises et mondiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des ateliers, à des conférences au sein de l'établissement - Echanger sur la perception du monde, se confronter à des points de vue, des visions différentes et argumenter pour présenter ses choix : Semaine de la presse, Journée de la laïcité, expositions...
	<p>Découvrir d'autres lieux, d'autres cultures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves dans la lecture de la presse internationale et dans des projets à l'échelle européenne afin que les élèves échangent avec leurs pairs d'autres pays - Conforter la place du CDI comme lieu d'ouverture sur son environnement (accueil d'expositions, intervenants...) - Participer à des projets à l'échelle européenne (Ambassadeurs du Parlement européen...) - Développer les échanges et voyages européens



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales.
C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'**une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

